

// INTER-ENTREPRISES //

RÉFÉRENCE

// D080

DURÉE

1 jour (7 heures)

DATES ET TARIF

Consulter le planning

INFO

Réalisation possible

en entreprise

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : L'ESSENTIEL À SAVOIR POUR VOTRE SITE DE PRODUCTION

IDENTIFIER LES ACTIONS À MENER POUR PÉRENNISER LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET RÉDUIRE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :
- Identifier les principaux points de la réglementation applicables à l'Industrie du Béton relative aux installations classées
 - Cerner les démarches nécessaires en vue de constituer le dossier de déclaration
 - Dégager les pistes de solution pour se mettre en conformité et prévenir les risques de pollution
 - Repérer les principaux outils de gestion de l'environnement

PUBLIC CIBLE

- Dirigeant
- Responsable de production
- Animateur Environnement

CONTENU

- Enjeux :
 - rappel des enjeux économiques, réglementaires, d'images...
- Contexte réglementaire :
 - réglementations environnementales et Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
 - nomenclature des ICPE et régimes applicables
 - démarches de déclaration ou de mise à jour
- Réponses aux exigences :
 - bruit, poussières
 - eau et boues
 - déchets
 - stockage de produits dangereux et risques
 - autres thèmes (ICPE, énergie, parties intéressées...)
- Outils et aides disponibles :
 - guides Cerib
 - système de Management Environnemental (ISO 14001...)
 - aides et sources d'information

ANIMATION

- Spécialiste de l'Environnement – collaborateur Cerib

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés, exemples et cas pratiques

MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

- Exercices de mise en situation - Attestation de fin de formation